

## Motion

(À joindre au compte-rendu du conseil d'administration du 08.02.2010)

Le conseil d'administration du collège Albert Camus vote contre la proposition de répartition de la dotation horaire globalisée pour la rentrée 2010.

Cette décision ne constitue en aucun cas une remise en cause du travail effectué par notre équipe de direction, qui gère au mieux la pénurie de moyens horaires qu'on lui impose. Bien que le conseil d'administration ne soit pas aujourd'hui sollicité sur ce point, c'est bien contre la dotation elle-même que nous exprimons notre profond désaccord à travers ce vote.

En effet, les moyens supplémentaires alloués à notre collège classé ZEP ont pour but de tenter de compenser les inégalités scolaires et sociales qui touchent les élèves dont nous avons la charge. L'égalité des chances, que les pouvoirs publics se targuent de promouvoir, ne peut devenir une réalité qu'à travers une politique volontariste de compensation par moyens. Or, la DHG qui nous est allouée aujourd'hui ne le permet pas, et de loin, car elle nous contraint à choisir entre un suivi personnalisé des élèves, ce qui demande des effectifs réduits, et la mise en place de dispositifs d'aide indispensables aux plus faibles d'entre eux. Effectuer un tel choix est inconcevable, tant notre expérience montre que ces deux axes sont complémentaires et indispensables à notre type de public.

Un paramètre supplémentaire vient encore aggraver notre situation :

Suite à la dérégulation de la carte scolaire, nous avons connu à la rentrée 2008 une fuite sans précédent des élèves issus de milieux sociaux favorisés vers d'autres établissements, créant ainsi une cohorte - entrant alors en 6<sup>ème</sup> - marquée par un pourcentage anormalement élevé d'élèves en difficulté sociale et scolaire, même pour notre établissement. Les personnels d'enseignement et de direction sont parvenus à freiner cette hémorragie à partir de la rentrée 2009 grâce à leur remarquable investissement (envoi de délégations de professeurs dans toutes les écoles primaires du secteur, nombreux projets pédagogiques, engagement fort dans la liaison CM2 - 6<sup>ème</sup>, opérations portes ouvertes ...)

Faut-il rappeler qu'une partie importante de ces actions s'est effectuée sur le temps libre des personnels et alors que cela ne relève pas de leurs attributions ? Nous nous voyons ainsi contraints à un bénévolat croissant pour pallier les carences des pouvoirs publics dont les décisions mettent gravement en péril la mixité sociale et les chances de réussite des élèves les plus vulnérables dans notre collège.

Des moyens supplémentaires exceptionnels ont permis de maintenir cette année des effectifs raisonnables pour ces élèves actuellement en 5<sup>ème</sup>. Ils ne seront pas maintenus à la rentrée prochaine, alors que cette cohorte problématique restera inchangée jusqu'en 3<sup>ème</sup>, soit jusqu'à la rentrée 2011. Ainsi, des classes de 6<sup>ème</sup> à moins de 25 élèves vont-elles côtoyer des classes de 4<sup>ème</sup> très faibles à 29, et ce en ZEP !

Enfin, la dotation horaire tout aussi insuffisante allouée à la SEGPA de notre établissement grève encore doublement nos difficultés.

D'une part parce qu'elle ne permet pas un bon fonctionnement de la SEGPA elle-même, alors que l'on sait l'extrême fragilité du public qu'elle draine.

D'autre part parce qu'un nombre important d'élèves qui trouveraient dans cette voie une chance de réussite ne pourront en bénéficier, et viendront alourdir d'autant les rangs des élèves en très grande difficulté dont le collège a déjà la charge.

Nous espérons que notre appel sera entendu et qu'un complément raisonnable de moyens horaires permettra à une équipe qui ne compte pas son temps et son énergie de mener à bien sa mission de service public dans des conditions décentes pour les élèves.

Les représentants des personnels et des parents d'élèves élus au conseil d'administration du  
Collège Albert Camus de Jarville (54140)